



Fiche Signalétique:  
**Nom du Produit: Elmer's  
Multi-Purpose Spray  
Adhesive**  
**N° de FS: SDS-23**  
Date de publication: 2015-09-17  
Révision: 2.2

#### **Autres Sections**

[01](#) [02](#) [03](#) [04](#) [05](#) [06](#) [07](#) [08](#) [09](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#)

---

## **Section 1 - IDENTIFICATION DE PRODUIT ET COMPAGNIE**

---

#### **Nom du produit**

Elmer's Multi-Purpose Spray Adhesive

#### **Synonymes**

E451, E452, 60451, E6451B, E6452B

#### **Famille chimique**

adhésif

#### **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Elmer's Products, Inc  
460 Polaris Parkway, Suite 500  
Westerville, OH 43082  
USA  
Phone: 1-888-435-6377  
Fax: 1-800-741-6046  
Email: [comments@elmers.com](mailto:comments@elmers.com)

Emergency Phone Number:  
Poison Control Center  
1-888-516-2502

For additional product information, access our website at [www.elmers.com](http://www.elmers.com). To place an order, call 1-800-848-9400.

---

## **Section 2 - Identification des Risques**

---

#### **Classification conformément au paragraphe (d) à la norme 29 CFR 1910.1200**

Aérosols inflammables - Catégorie 1  
Dangereux d'aspiration - Catégorie 1  
Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2A  
 Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition - Catégorie 3  
 Dangereux en milieu aquatique - aigu - Catégorie 2  
 Dangereux en milieu aquatique - chronique - Catégorie 2

## Eléments d'étiquetage SGH

### Symbole(s)



### SIGNAL MOT

DANGER

### Mention(s) de danger

Aérosol extrêmement inflammable  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
 Provoque une irritation cutanée  
 Provoque une sévère irritation des yeux  
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges  
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Énoncés des précautions

#### Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer  
 Récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols  
 Se laver soigneusement après manipulation  
 Éviter le rejet dans l'environnement

#### Réponse

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon  
 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise  
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

### Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Garder sous clef  
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F

### Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

---

## Section 3 - Composition / Information sur les Ingrédients

---

CAS	Nom du Composant	pour cent
107-83-5	Isohexane	10-20
67-64-1	Acétone	10-20
75-83-2	Neohexane	2.5-10
74-98-6	Propane	10-20
115-10-6	Éter dimetílico	2.5-10
79-29-8	Diméthyl-2,3 butane	2.5-10
96-14-0	3-Méthylpentane	2.5-10
106-97-8	Butane	2.5-10

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de la composition est retenu comme étant un secret commercial.

---

## Section 4 - Premiers soins

---

### Description des Mesures Nécessaires

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

### inhalation

Transporter la personne à l'air frais et confortable pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### **peau**

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.

### **Yeux**

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si une irritation se manifeste ou persiste.

### **ingestion**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête de la victime plus bas que les hanches afin de prévenir toute aspiration. L'aspiration dans les poumons peut entraîner un œdème pulmonaire et une pneumonie.

### **Symptômes/Effets les Plus Importants**

#### **Aiguë**

Peut irriter les voies respiratoires, irritation oculaire, irritation cutanée.

#### **Différés**

aucune information sur les effets néfastes importants.

### **Note aux Physiciens**

L'huile minérale, l'huile végétale ou le gel de pétrole peut aider à atténuer l'adhérence entre les tissus cutanés.

---

## **Section 5 - Lutte contre Incendie Mesures**

---

### **Moyens d'extinction**

#### **Procédé d'Extinction Adéquat**

poudre sèche standard, mousse résistante à l'alcool, eau, dioxyde de carbone.

#### **Moyens Extinction Inadéquat**

Aucun connu.

### **Dangers Particuliers Liés au Produit Chimique**

Contient des gaz sous pression, peut exploser lorsque chauffé.

### **Conseils aux pompiers**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs ou les gaz risquent de s'enflammer à partir de sources d'ignition éloignées et de causer un retour de flamme. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### **Mesures de Lutte contre l'Incendie**

S'il n'y a pas de danger, déplacer le contenant à l'écart des lieux d'incendie. Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée et continuer bien après que le feu soit éteint. Pour les incendies massifs, utiliser des supports à tuyau autonomes ou des canons à eau ; si cela s'avère impossible, évacuer les lieux et laisser l'incendie se consumer. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement complet de protection de lutte contre l'incendie incluant un appareil de respiration autonome pour vous protéger contre de possibles expositions.

---

## **Section 6 - Procédures en cas de déversement**

---

### **Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence**

Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. Rester contre le vent et éviter les espaces bas. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle (voir la section 8). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements protecteurs appropriés.

### **Méthodes et Matières pour le Confinement et le Nettoyage**

Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Rester contre le vent et éviter les espaces bas. Éliminez toutes sources d'allumage. Si possible, arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Déplacer les récipients à l'écart du produit déversé et les placer dans un endroit sûr. Isoler la zone jusqu'à ce que le gaz se dissipe. Recueillir le produit répandu. Empêcher la pénétration du produit déversé dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

### **Précautions environnementales**

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

---

## **Section 7 - Manipulation et Entreposage**

---

### **Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger**

Récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas percer le récipient. Mettre à la terre tout matériel utilisé dans la manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ni souder sur ou à proximité de ce récipient. Ne pas réutiliser les conteneurs. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter le contact répété ou prolongé. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Se laver les mains après avoir manipulé. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## Conditions Nécessaires pour Garantir la Sécurité du Stockage, y Compris Toute Incompatibilité

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F

Tenir à l'écart des produits incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Dû à l'écoulement ou à l'agitation, ce matériau risque d'accumuler des charges électrostatiques et de s'enflammer au moment de leur décharge par éclat. Tenir hors de portée des enfants.

## Matériaux Incompatibles

agents oxydants

## Section 8 - Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

### Limites d'exposition des ingrédients

Isohexane	107-83-5
ACGIH:	500 ppm TWA
	1000 ppm STEL
NIOSH:	100 ppm TWA; 350 mg/m <sup>3</sup> TWA (liés à la Isohexane)
	510 ppm Plafond 15 min; 1800 mg/m <sup>3</sup> Plafond 15 min (liés à la Isohexane)
Mexico :	500 ppm TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane); 1760 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
	1000 ppm STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane); 3500 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
Acétone	67-64-1
ACGIH:	250 ppm TWA
	500 ppm STEL
NIOSH:	250 ppm TWA; 590 mg/m <sup>3</sup> TWA
	2500 ppm IDLH (LIE de 10 %)
Europe :	500 ppm TWA; 1210 mg/m <sup>3</sup> TWA
OSHA (US) :	1000 ppm TWA; 2400 mg/m <sup>3</sup> TWA
Mexico :	1000 ppm TWA LMPE-PPT; 2400 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT
	1260 ppm STEL [LMPE-CT]; 3000 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT]
Neohexane	75-83-2

ACGIH:	500 ppm TWA
	1000 ppm STEL
NIOSH:	100 ppm TWA; 350 mg/m3 TWA (liés à la Isohexane)
	510 ppm Plafond 15 min; 1800 mg/m3 Plafond 15 min (liés à la Isohexane)
Mexico :	500 ppm TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane); 1760 mg/m3 TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
	1000 ppm STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane); 3500 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
Propane	74-98-6
ACGIH:	(Voir Annexe F: Teneur Minimale en Oxygène)
NIOSH:	1000 ppm TWA; 1800 mg/m3 TWA
	2100 ppm IDLH (LIE de 10 %)
OSHA (US) :	1000 ppm TWA; 1800 mg/m3 TWA
Éter dimetílico	115-10-6
Europe :	1000 ppm TWA; 1920 mg/m3 TWA
Diméthyl-2,3 butane	79-29-8
ACGIH:	500 ppm TWA
	1000 ppm STEL
NIOSH:	100 ppm TWA; 350 mg/m3 TWA (liés à la Isohexane)
	510 ppm Plafond 15 min; 1800 mg/m3 Plafond 15 min (liés à la Isohexane)
Mexico :	500 ppm TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane); 1760 mg/m3 TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
	1000 ppm STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane); 3500 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
3-Méthylpentane	96-14-0
ACGIH:	500 ppm TWA
	1000 ppm STEL
NIOSH:	100 ppm TWA; 350 mg/m3 TWA (liés à la Isohexane)
	510 ppm Plafond 15 min; 1800 mg/m3 Plafond 15 min (liés à la Isohexane)
Mexico :	500 ppm TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane); 1760 mg/m3 TWA LMPE-PPT (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)

	1000 ppm STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane); 3500 mg/m <sup>3</sup> STEL [LMPE-CT] (sauf le n-hexane) (liés à la Hexane, branched and linear)
Butane	106-97-8
ACGIH:	1000 ppm STEL
NIOSH:	800 ppm TWA; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA
Mexico :	800 ppm TWA LMPE-PPT; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA LMPE-PPT

### Valeur limite biologique

Il n'y a pas de valeurs limites biologiques à l'un des composants de ce produit.

### Mesures d'ingénierie

Fournir un système de ventilation par évacuation locale. Se conformer aux limites d'exposition en vigueur.

### Mesures de Protection Individuelle, telles qu'un Équipement de Protection Individuelle

#### Protection yeux/visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence dans les lieux de travail.

#### Protection de la Peau

Porter un vêtement approprié qui résiste aux produits chimiques.

#### Protection Respiratoire

Un respirateur de purification d'air agréé NIOSH, équipé d'une bidon, peut s'avérer utile dans certains cas où des concentrations dans l'air sont sensées excéder les limites d'exposition.

#### Gants Recommandations

Porter des gants de protection.

---

## Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUE ET CHIMIQUE

---

<b>Apparence</b>	Pas disponible	<b>Etat physique</b>	gaz
<b>Odeur</b>	Pas disponible	<b>Couleur</b>	Pas disponible
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible	<b>Point d'ébullition</b>	Pas disponible



<b>Point de congélation</b>	Pas disponible	<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Plage d'ébullition</b>	Sans objet	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas disponible
<b>Ignition spontanée</b>	Pas disponible	<b>Point d'éclair</b>	74.18 °F (23.44 °C estimated)
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Pas disponible	<b>Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas disponible	<b>Tension de vapeur</b>	373.4 psig @70 °F (estimated)
<b>Densité de la vapeur</b>	Pas disponible	<b>Densité</b>	0.645 (estimated)
<b>Solubilité d'Eau</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible	<b>Solubilité (Autre)</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	Pas disponible		

---

## **Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

### **Réactivité**

Dans des conditions normales, aucun danger n'est attendu.

### **Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

### **Possibilité de Réactions Dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### **Conditions à Éviter**

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation. Éviter la friction et l'électricité statique.

### **Matériaux Incompatibles**

agents oxydants,

### **Produits de décomposition dangereux**

oxydes de carbone, hydrocarbures,

---

## Section 11 - Informations Toxicologiques

---

### Renseignements sur les Voies Possibles d'Exposition

#### inhalation

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut causer des nausées, des vertiges, des maux de tête et des effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### contact cutané

Provoque une irritation cutanée.

#### contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Toxicité aiguë et chronique

#### Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et les suivants points finals sélectionnés sont publiés:

Isohexane (107-83-5)

LD50 Oral rat 15000 mg/kg (liés à la Hexane, branched and linear)

Acétone (67-64-1)

LD50 Oral rat 5800 mg/kg

Inhalation CL50 rat 50100 mg/m<sup>3</sup> 8 h

Neohexane (75-83-2)

LD50 Oral rat 15000 mg/kg (liés à la Hexane, branched and linear)

Propane (74-98-6)

Inhalation CL50 rat 658 mg/L 4 h

Éter diméthílico (115-10-6)

Inhalation CL50 rat 308.5 mg/L 4 h

Diméthyl-2,3 butane (79-29-8)

LD50 Oral rat 15000 mg/kg (liés à la Hexane, branched and linear)

3-Méthylpentane (96-14-0)

LD50 Oral rat 15000 mg/kg (liés à la Hexane, branched and linear)

Butane (106-97-8)

Inhalation CL50 rat 658 g/m<sup>3</sup> 4 h

#### Effets immédiats

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Effets retardés

Aucun organe cible identifié.

### **Données sur l'Irritation et la Corrosivité**

Peut irriter les voies respiratoires, irritation oculaire, irritation cutanée.

### **Sensibilisation Respiratoire**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Sensibilisation Cutanée**

aucun effet prévu.

### **Cancérogénicité des ingrédients**

Acétone	67-64-1
ACGIH:	A4 - N'est pas Classifier comme un Carcinogène Humain

### **Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Données oncogènes**

Aucune donnée disponible

### **Toxicité pour la Reproduction**

Aucune information disponible pour ce produit.

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition**

système respiratoire.

### **Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

### **Risque d'aspiration**

Dangereux d'aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition**

Aucune donnée disponible.

## **Section 12 - Informations Écologiques**

### **Composant Analyse - Toxicité Aquatique**

Acétone	67-64-1
Poisson:	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.74 - 6.33 mL/L; LC50 96 h Pimephales promelas 6210 - 8120 mg/L [statique]; LC50 96 h Lepomis macrochirus 8300 mg/L

Invertébré:	EC50 48 h Daphnia magna 10294 - 17704 mg/L [statique] EPA; EC50 48 h Daphnia magna 12600 - 12700 mg/L IUCLID
-------------	--

## Section 13 - Élimination des Résidus

### Méthodes Traitement

Éliminer selon les règlements en vigueur. Ne pas percer le récipient.

## Section 14 - INFORMATION TRANSPORT

### Ingrédients étant des polluants marins

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants requis par le DOT (Department of Transportation) américain pour être considéré comme polluant marin

composant	CAS #	Concentration Minimale
Isohexane	107-83-5	DOT regulated

#### Information DOT (É.-U.):

**Appellation réglementaire:** AEROSOLS

**Classe de risques:** 2.2

**UN/NA#:** UN1950

**Étiquette(s) de transport requise(s):** 2.2, 6.1

#### Information TMD:

**Appellation réglementaire:** AEROSOLS

**Classe de risques:** 2.1

**UN#:** UN1950

**Étiquette(s) de transport requise(s):** 2.1

## Section 15 - Données réglementaires

### Régulations Fédéral des États- Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants qui doivent être identifiés en vertu de SARA Section 302 (40 CFR 355 Annexe A), SARA Section 313 (40 CFR 372.65), CERCLA (40 CFR 302.4), TSCA 12(b), et/ou nécessiter un plan de sécurité des procédés OSHA.

Acétone	67-64-1
CERCLA :	5000 lb finale RQ; 2270 kg finale RQ

**SARA Section 311/312 (40 CFR 370 sections B et C)**

**Santé Aiguë:** Yes **Santé Chronique:** Yes **INCENDIE:** Yes **Pression:** Yes **RÉACTIVITÉ:** No

### Régulations de l'État des États-Unis

Les composants suivants paraissent sur une ou plus d'une des listes suivantes de dangereuses substances de l'état :

composant	CAS	CA	MA	MN	NJ	Pa
Isohexane	107-83-5	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétone	67-64-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Neohexane	75-83-2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Propane	74-98-6	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Éter diméthilico	115-10-6	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Diméthyl-2,3 butane	79-29-8	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3-Méthylpentane	96-14-0	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Butane	106-97-8	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

### **Non répertorié Proposition 65 de Californie**

#### **Liste de divulgation des ingrédients (IDL) du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada**

Les composants de ce matériau ont été vérifiées par rapport à l'SIMDUT Liste de divulgation des ingrédients du Canada. La liste est composée de produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches signalétiques si elles sont incluses dans les produits qui répondent aux critères du SIMDUT précisées dans le Règlement sur les produits contrôlés et sont présents au-dessus du seuil limite figurant sur le IDL

Isohexane	107-83-5
	1 %
Acétone	67-64-1
	1 %
Neohexane	75-83-2
	1 %
Diméthyl-2,3 butane	79-29-8
	1 %
3-Méthylpentane	96-14-0
	1 % (liés à la Hexane, branched and linear)
Butane	106-97-8
	1 %

### **Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires**

## Isohexane (107-83-5)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Acétone (67-64-1)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Neohexane (75-83-2)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Propane (74-98-6)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Éter diméthílico (115-10-6)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Diméthyl-2,3 butane (79-29-8)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## 3-Méthylpentane (96-14-0)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

## Butane (106-97-8)

EU	CA	UE	AU	pH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR - KECI/KECL	KR - TCCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

---

## Section 16 - Autres Renseignements

---

### Classements HMIS

Santé: 2 INCENDIE: 4 RÉACTIVITÉ: 1

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême \* = Danger chronique

### Résumé des Modifications

New SDS:11/24/2014

### Légende/Abréviations

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux; ADR - Européen du Transport Routier; AU - Australie; DBO - Demande Biochimique en Oxygène; C - Celsius; CA - Canada; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Réponse Globale de l'Environnement, de la Rémunération, et Loi sur la Responsabilité; CLP - Classification, Etiquetage et Emballage; CN - Chine; RPC - Règlement sur les Produits Contrôlés; DFG - Fondation Allemande pour la Recherche; DOT - Ministère des Transports; DSD - La directive relative aux substances dangereuses; DSL - Liste Intérieure des Substances; CEE - Communauté Economique Européenne; EINECS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; EPA - Agence de Protection Environnementale; UE - Union Européenne; F - Fahrenheit; CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer; IATA - Association Internationale du Transport Aérien; OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IDL - Liste de Divulgateion des Ingrédients; IDLH - Danger Immédiat pour la Vie et la Santé; IMDG - Code Maritime International des Marchandises Dangereuses; JP - Japon; Koe - Octanol/Eau Coefficient de Partage; KR - Corée; LIE - Limite Inférieure d'Explosivité; LLV - Limite du niveau de la valeur; LOLI - List Of List™ - Base de Données de Réglementation de ChemADVISOR; MAK - Concentration Maximale en Milieu de Travail; MEL - Limites Maximales de l'Exposition; NFPA – l'Agence National de Protection Contre l'Incendie NIOSH - Institut National de Sécurité et la Santé; NJTSR - New Jersey Commerce Registre Secrète; NTP - Programme de Toxicologie National; NZ - Nouvelle-Zélande; OSHA - l'Administration de Sécurité et la Santé; PH - Philippines; RCRA - Loi de Conservation des Ressources et sur le Recouvrement; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; RID - Européenne des Transports Ferroviaires; SARA - Superfund et Loi de Réautorisation; STEL - Limite d'Exposition à Court Terme; TMD - Transport des marchandises dangereuses; TSCA – Loi de Contrôle des Substances Toxiques; TWA - Moyenne pondérée; LSE - Limite Supérieure d'Explosivité; ÉU - États-Unis.

### Renseignements divers

#### Désistement

Le fournisseur ne donne aucune garantie que ce soit, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Tout produit acheté est vendu sur l'hypothèse que l'acheteur doit déterminer la qualité et la salubrité du produit. Le fournisseur décline expressément toute responsabilité pour les dommages secondaires, indirects, ou tous autres découlant de l'utilisation ou la mauvaise utilisation de ce produit. Aucune information fournie n'est réputée pour être une recommandation d'utiliser un produit en conflit avec les droits de brevet existants.